



DÉLIBÉRATION DU BUREAU

n° 2025 – 22

APPROBATION DES COMPTE-RENDUS DU BUREAU DU 03 JUIN 2025 ET DU 16 JUILLET 2025

Le bureau du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 04 novembre 2025 en présentiel à Chambéry et en visioconférence, sous la présidence de Madame Rozenn HARS, Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

Approuve

- Le compte-rendu de la séance du 03 juin 2025
- Le compte rendu de la séance du 16 juillet 2025

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Adoptée à Chambéry et par visioconférence, le 04 novembre 2025

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS


**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliand
73000 CHAMBERY
FRANCE

